

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024

Présents : Adam Xavier - Julien Belland (arrivé à 20 h 25) - Viridiana Bouchardon - Emmanuelle Bringuier – Isabelle Caillaud - Lionel Chappellaz - Lionel Charlin – Alexandra Cochet - Nicolas Perier - Nathalie Strippoli - Stéphane Strippoli – Yves Vacle

Absents : Yves Bouvard - Marie-José Buatois

La séance est ouverte à 20 h 15.

Monsieur Nicolas Perier est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 novembre 2024

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Délibération gratuité encarts publicitaires bulletin municipal

Madame Viridiana Bouchardon rappelle que les tarifs des encarts publicitaires du bulletin municipal avaient été votés par délibération n° 202010004 du 7 octobre 2020, comme suit :

1/8 page = 50 €

1/4 page = 120 €

1/2 page = 200 €

Elle propose cette année, pour promouvoir les entreprises de la commune et soutenir la communication locale, de leur faire la gratuité d'un encart publicitaire dans le bulletin municipal, pour celles qui le souhaitent.

Les tarifs resteraient les mêmes pour les entreprises extérieures à la commune.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Délibération débat artificialisation

Monsieur le Maire fait lecture du rapport de l'artificialisation où est stipulé que

- la consommation d'espaces NAF (naturels, agricoles et forestiers) entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023 sur la commune de Sainte-Julie s'élève à 8.91 ha, ce qui représente 0.8 ha d'espaces consommés en moyenne par an entre 2011 et 2020,

- la consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers est majoritairement destinée à l'habitat (5.2 ha) puis à l'activité (3.6 ha) et enfin aux routes (0.1 ha), avec deux pics de consommation en 2013 et en 2015-2016,

- en 2021, le territoire de Sainte-Julie représentait une surface de 1142.79 ha, dont 99.67 ha de surfaces artificialisées. De 2018 à 2021, 0.01 ha ont été artificialisés, 1.01 ha désartificialisés pour une artificialisation nette de -1.01 ha et un taux d'artificialisation nette de -1.0 %.

Monsieur le Maire explique que ce premier rapport servira de base pour suivre la consommation foncière du territoire communal et notamment la réduction progressive des surfaces artificialisées, suivi de l'artificialisation des sols.

Ce rapport sera ensuite transmis au préfet de région, à la préfète du département de l'Ain, au président du conseil régional, au président de l'EPCI dont la commune est membre, au président de l'établissement public mentionné à l'article L143-16 du code de l'urbanisme (président de la structure porteuse du SCOT).

Délibération acceptée à l'unanimité.

Délibération convention Brunet TP

Monsieur Julien Belland explique qu'il est nécessaire de n'avoir qu'une seule entreprise de travaux publics qui intervienne sur les réseaux publics d'eau potable, d'eau usée et d'eau pluviale de la commune, et que les prix soient encadrés.

Pour cela, il propose donc d'établir une convention de 3 ans renouvelable avec l'entreprise Brunet TP où sont précisés les types d'interventions confiés à l'entreprise ainsi que les modalités financières.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Délibération convention DC Plomberie

Monsieur Julien Belland explique qu'il est nécessaire de n'avoir qu'une seule entreprise de plomberie qui intervienne sur les réseaux d'eau et dans les bâtiments publics de la commune et que les prix soient encadrés.

Pour cela, il propose donc d'établir une convention de 3 ans renouvelable avec l'entreprise DC Plomberie où sont précisés les types d'interventions confiés à l'entreprise ainsi que les modalités financières.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Délibération remboursement frais mission élus

Monsieur le Maire explique que 2 adjoints (Madame Nathalie Strippoli, Monsieur Yves Vacle) et lui-même, se sont rendus au Salon des Maires de Paris du 19 au 21 novembre 2024.

Il propose que la mairie participe à leurs frais pendant ce séjour, soit à leur rembourser :

- les frais de transport en train aller / retour : 142 € / personne
- les frais d'hôtel 400.40 € / personne.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Présentation des DIA

Monsieur le maire fait part des déclarations d'intention d'aliéner qu'il y a eu depuis le dernier conseil municipal.

Point sur les commissions :

Commission PLU

Monsieur Nicolas Perrier :

- la réunion publique a eu lieu la semaine dernière
- 1 emplacement réservé au Trolliet a été supprimé du futur PLU

Commission urbanisme

Monsieur Julien Belland :

- des procédures sont en cours pour une prescription d'urbanisme non respectée sur une couleur de façade ainsi que l'installation sans autorisation d'un mobil home et d'une tiny house.

Commission CALM

Madame Cochet Alexandra :

- une animatrice démissionne, une autre va prolonger son congé maternité, des postes sont donc à pourvoir sur le ménage et le périscolaire,

- les PEDT seront travaillés dans le cadre de la convention territoriale globale au niveau intercommunal, et concerneront la tranche d'âge de 3 à 25 ans,
- les effectifs augmentent à la cantine,
- une table supplémentaire a été achetée pour les petits.

Commission numérique

Madame Nathalie Strippoli :

- très bon retour de l'ANCT qui était venue répertorier les méthodes de travail numérique à la mairie.

Commission voirie

Monsieur Yves Vacle :

- nouvelle réunion à prévoir avec le département suite à la présentation des plans de sécurité de la rue du centre et de la Plaine Robert par la société Archigraph,
- les décorations de Noël ont été installées par les employés communaux.

Madame Isabelle Caillaud :

- la balayeuse interviendra sur la commune le 16 décembre.

Madame Emmanuelle Bringuier :

- les bancs seront installés au clos Marinette dès que le chemin sera terminé.

Monsieur le maire :

- il faut faire déplacer la benne qui a été posée à l'entrée du parking de la mairie,
- problème avec le panneau du permis d'aménager de la rue voltaire qui disparaît sans arrêt,
- la commune a candidaté pour la fresque participative, elle serait sur le mur des pompiers.

Commission bâtiment

Monsieur Yves Vacle :

- disfonctionnement de la chambre froide de la salle des fêtes,
- prévoir l'achat d'un frigo à la maison julicyenne,
- l'entreprise Automatec a posé la porte des pompiers,
- prévoir une sérigraphie avec le SIVOU pour mettre sur cette porte.

Commission info com

Madame Viridiana Bouchardon :

- le bulletin municipal est en cours, beaucoup de retour d'entreprises de la commune.

Commission eau et assainissement

Monsieur Stéphane Strippoli :

- la CCPA continue sans étude sur le transfert de compétences eau assainissement. L'analyse des budgets de chaque commune est en cours, ainsi tous investissements seront pris en compte pour établir le prix de l'eau.

Monsieur le maire :

- il faut lancer le remplacement de l'armoire de commande des pompes assainissement du Trolliet et lancer l'implantation de l'automate de gestion des alarmes de la STEP, si besoins réactualiser les devis.

Commission numérique

Monsieur Xavier Adam :

- la bascule de la ligne téléphonique de l'école vers une ligne numérique a été réalisée.

SIEA

Monsieur Xavier Adam :

- l'assemblée générale a eu lieu
 - un groupement d'achat en électricité est lancé par le SIEA avec 2 lots : Octopus et EDF.
- La commune s'est inscrite pour bénéficier de tarifs d'électricité plus intéressants.

Commission commerce

Monsieur le maire :

- demander des devis pour un distributeur de pains et de viennoiseries,
- un food truc veut s'installer sur la commune

Commission bibliothèque

Monsieur le maire :

- des conteuses itinérantes en vélo proposent une animation à la bibliothèque de contes animés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.